

L'intégrale des 58 « propositions » du synode 2012

<https://fr.zenit.org/articles/l-integrale-des-58-propositions-du-synode/>

Nature, contexte, acteurs de la mission

ROME, mercredi 31 octobre 2012 ([ZENIT.org](http://www.zenit.org/) (<http://www.zenit.org/>)) – Le synode des évêques sur « la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne » (7-28 octobre 2012) s'est conclu par la présentation à Benoît XVI d'une liste de 58 « propositions », votées au préalable par les pères synodaux du 28 octobre 2012).

Les évêques y précisent la nature de la nouvelle évangélisation, son contexte, les réponses qu'elle apporte, et les acteurs de cette mission.

Ces propositions, rédigées en latin, seront ordonnées par le pape et réélaborées pour son exhortation post-synodale. Elles ne sont pas publiées officiellement afin de respecter le caractère consultatif de l'assise synodale.

En revanche, elles ont été exceptionnellement publiées cette année dans une version anglaise, à caractère officieux, selon la volonté de Benoît XVI. Zenit en publie ici notre traduction intégrale, non officielle, de travail.

PROPOSITIONS :

Proposition 1: Documentation soumise au Saint-Père

Outre toute la documentation sur *La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne* en lien avec ce synode, présentée à la considération du Saint-Père, à savoir, les *Lineamenta*, l'*Instrumentum laboris*, le Rapport avant le débat, le Rapport après le débat, le texte des interventions – celles qui ont été faites dans la salle du synode et celles qui ont été remises par écrit – le *Message au Peuple de Dieu*, les rapports des carrefours et de leurs discussions, les pères synodaux ont donné une certaine importance aux propositions qui suivent.

Les pères synodaux demandent humblement au Saint-Père de considérer l'opportunité de publier un document sur la transmission de la foi chrétienne à travers une nouvelle évangélisation.

Proposition 2: Le synode exprime sa gratitude

Les pères synodaux reconnaissent avec gratitude l'héritage de l'enseignement des papes, souvent enrichi des fruits de précédentes assemblées synodales, fondamental pour le travail au cours de ces sessions du synode sur la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne. Les réflexions du synode s'appuient sur des documents tels que *Evangelii nuntiandi* de Paul VI,

Catechesi tradendae, Redemptoris missio et Novo millennio ineunte du bienheureux Jean-Paul II et *Deus caritas est, Sacramentum caritatis et Verbum Domini* du pape Benoît XVI. L'exemple le plus récent de cette orientation est l'Année de la foi, proclamée par notre Saint-Père au début de ce synode. Nous sommes très reconnaissants pour ce ministère prophétique.

Proposition 3: Les Eglises catholiques orientales

Les Eglises catholiques orientales *sui iuris*, éclairées par la Tradition qui a été transmise par les Pères depuis les apôtres, sont le patrimoine de toute l'Eglise du Christ (cf. *Orientalium Ecclesiarum*, 2, *Codex Canonum Ecclesiarum Orientalium*, 39). Ces églises font partie du patrimoine apostolique par lequel la Bonne nouvelle a été apportée dans les terres lointaines (cf. *Ecclesia in Medio Oriente*, 88).

Elles sont reconnaissantes pour la possibilité qui leur est offerte d'exprimer leur sollicitude pastorale envers leurs fidèles émigrés en territoires de traditions latines. Elles espèrent aussi que leur tradition pourra être mieux connue et respectée parmi les fidèles et le clergé des Eglises particulières répandues à travers le monde.

I – LA NATURE DE LA NOUVELLE EVANGELISATION

Proposition 4 : La Sainte-Trinité, source de la nouvelle évangélisation

L'Église et sa mission évangélisatrice ont leur origine et leur source dans la Très Sainte Trinité selon le plan du Père, l'œuvre du Fils, qui a abouti à sa mort et sa résurrection glorieuse, et la mission du Saint-Esprit. L'Église continue cette mission de l'amour de Dieu dans notre monde.

L'évangélisation doit être comprise dans un contexte théologique et doctrinal large et profond en tant qu'activité de parole et de sacrement qui, dans l'Eucharistie en particulier, nous fait participer à la vie de la Trinité, ce qui suscite alors, par la grâce de l'Esprit Saint, le pouvoir d'évangéliser et de témoigner de la Parole de Dieu avec enthousiasme et courage.

La nouvelle évangélisation reconnaît le primat de la grâce de Dieu et comment, par le baptême, commence la vie dans le Christ. Cet accent mis sur la filiation divine devrait amener les baptisés à une vie de foi qui manifeste clairement leur identité chrétienne dans tous les aspects de leur activité personnelle.

Proposition 5 : Nouvelle évangélisation et inculturation

Jésus nous offre le don de l'Esprit Saint et nous révèle l'amour du Père.

La nouvelle évangélisation est le temps d'un réveil, d'un encouragement renouvelé et d'un témoignage nouveau de Jésus-Christ, centre de notre foi et de notre vie quotidienne. Elle invite tous les membres de l'Eglise à un renouveau de la foi et à un effort réel pour la partager.

Il faut aussi discerner dans le monde les signes des temps qui ont un impact sur le ministère de l'Église et les différentes Eglises particulières sur leurs territoires. Parmi ces signes, on doit certainement reconnaître chez les personnes une prise de conscience croissante des circonstances changeantes de la vie d'aujourd'hui. La nouvelle évangélisation appelle aussi l'Eglise à tendre la main à ceux qui sont loin de Dieu et de la communauté chrétienne pour les inviter à entendre à nouveau la Parole de Dieu afin qu'ils puissent rencontrer le Seigneur Jésus d'une manière nouvelle et profonde.

La nouvelle évangélisation requiert une attention particulière à *l'inculturation de la foi* qui peut transmettre l'évangile dans sa capacité à valoriser ce qui est positif dans toutes les cultures, tout en les purifiant les éléments qui sont contraires à la pleine réalisation de la personne selon le plan de Dieu révélé dans le Christ. L'inculturation implique un effort pour permettre à l'Evangile de s'incarner dans la culture de chaque peuple » (CEC, 854).

Proposition 6 : La proclamation de l'évangile

Dieu, notre Sauveur, veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité (cf. 1 Tm 2, 4). Puisque l'Église croit dans ce plan divin du salut universel, elle doit être missionnaire (cf. *Evangelii nuntiandi*, 14, CCC, 851). Elle sait aussi que « ceux qui, sans qu'il y ait de leur faute, ignorent l'Evangile du Christ et son Eglise, mais cherchent pourtant Dieu d'un cœur sincère et s'efforcent, sous l'influence de sa grâce, d'agir de façon à accomplir sa volonté telle que leur conscience la leur révèle et la leur dicte, eux aussi peuvent arriver au salut éternel » (*Lumen gentium*, 16). L'Evangile de Jésus-Christ, c'est la proclamation de sa vie et du mystère pascal de sa passion, sa mort, sa résurrection et sa glorification.

Le Concile nous rappelle, cependant, que l'évangélisation est nécessaire pour le salut de tous, car « bien souvent, malheureusement, les hommes, trompés par le démon, se sont égarés dans leurs raisonnements, ils ont délaissé le vrai Dieu pour des êtres de mensonge, servi la créature au lieu du Créateur (cf. *Rm* 1, 21.25) 21.25 ou bien, vivant et mourant sans Dieu dans ce monde, ils sont exposés aux extrémités du désespoir. C'est pourquoi l'Eglise, soucieuse de la gloire de Dieu et du salut de tous ces hommes, se souvient du commandement du Seigneur : « Prêchez l'Evangile à toutes créatures» (*Mc* 16, 16), met tout son soin à encourager et soutenir les missions » (*Lumen gentium*, 16).

Proposition 7: La nouvelle évangélisation, comme dimension missionnaire permanente de l'Eglise

Il est proposé que l'Église proclame la dimension missionnaire permanente de sa mission dans le monde entier dans le but d'encourager toutes les Eglises particulières à évangéliser.

L'évangélisation peut être comprise sous trois aspects. Tout d'abord, l'évangélisation *ad gentes* est l'annonce de l'évangile à ceux qui ne connaissent pas Jésus-Christ. Deuxièmement, elle comprend également la croissance continue de la foi qui est la vie ordinaire de l'Eglise. Enfin, la nouvelle évangélisation s'adresse surtout à ceux qui se sont éloignés de l'Eglise.

Ce faisant, toutes les Eglises particulières seront encouragées à valoriser et intégrer leurs différents agents avec toutes leurs capacités. Dans le même temps, chaque Eglise particulière doit avoir la liberté d'évangéliser selon ses propres traits et traditions, toujours dans l'unité avec sa Conférence épiscopale ou avec le synode de l'Église catholique orientale. Une telle mission dans le monde entier répondra à l'action de l'Esprit Saint, comme dans une nouvelle Pentecôte, par le biais d'un appel lancé par le pontife romain, invitant tous les fidèles à rendre visite à toutes les familles et à apporter la vie du Christ dans toutes les situations humaines.

Proposition 8: Témoigner dans un monde sécularisé

Nous sommes des chrétiens vivant dans un monde sécularisé. Alors que le monde est et demeure la création de Dieu, la sécularisation relève de la sphère de la culture humaine. En tant que chrétiens, nous ne pouvons rester indifférents au processus de sécularisation. Nous sommes en fait dans des conditions semblables à celle des premiers chrétiens et nous devrions donc voir cette situation comme un défi et une possibilité. Nous vivons dans ce monde, mais nous ne sommes pas de ce monde (cf. *Jn* 15:19; 17:11, 16). Le monde est la création de Dieu et il manifeste son amour. En Jésus-Christ et par lui, nous recevons le salut de Dieu et sommes capables de discerner l'évolution de sa création. Jésus nous ouvre à nouveau les portes de sorte que, sans crainte, nous pouvons embrasser amoureusement les plaies de l'Eglise et du monde (cf. Benoît XVI).

Dans notre époque actuelle, qui manifeste des aspects plus difficiles que dans le passé, même si nous sommes comme « le petit troupeau » (*Lc* 12,32), nous témoignons de l'annonce évangélique du salut et nous sommes appelés à être sel et lumière dans un monde nouveau (cf. *Mt* 5:13-16).

Proposition 9: La nouvelle évangélisation et la proclamation initiale

Le fondement de toute proclamation, la dimension kérygmatische, la Bonne nouvelle, met en avant l'annonce explicite du salut. « Je vous ai donc transmis en premier lieu ce que j'avais moi-même reçu, à savoir que le Christ est mort pour nos péchés selon les Ecritures, qu'il a été mis au tombeau, qu'il est ressuscité le troisième jour selon les Ecritures, qu'il est apparu à Céphas, puis aux Douze » (*1 Corinthiens* 15, 3-5).

La « première proclamation » est le lieu où le kérygme, le message de salut du mystère pascal de Jésus-Christ, est proclamé avec une puissance spirituelle extraordinaire, au point de provoquer le repentir du péché, la conversion des coeurs et la décision de foi. Dans le même temps, il doit y avoir une continuité entre la première proclamation et la catéchèse qui nous instruit dans le dépôt de la foi. Nous considérons qu'il est nécessaire d'avoir un plan pastoral de la proclamation initiale, par l'enseignement d'une rencontre vivante avec Jésus-Christ. Ce document pastoral fournirait les premiers éléments d'un processus catéchetique, permettant son insertion dans la vie des communautés paroissiales. Les pères synodaux proposent que les lignes directrices de la première proclamation du kérygme soient écrites. Ce compendium inclurait :

- un enseignement systématique sur le kérygme dans l'Écriture et la Tradition de l'Eglise catholique;
- des enseignements et des citations des saints missionnaires et martyrs de notre histoire catholique qui nous aideraient face aux défis pastoraux d'aujourd'hui
- Des modalités et des lignes directrices pour la formation des évangélisateurs catholiques aujourd'hui.

Proposition 10 : Le droit à proclamer et à entendre l'Evangile

Proclamer la Bonne nouvelle et la personne de Jésus est une obligation pour tout chrétien, fondée dans l'Evangile : « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit » (Mt 28, 19). En même temps, c'est un droit inaliénable de toute personne, quelle que soit sa religion ou son absence de religion, d'être en mesure de connaître Jésus-Christ et l'Evangile. Cette proclamation, donnée de manière intègre, doit être proposée dans le plein respect de chacun, sans aucune forme de prosélytisme.

Proposition 11: La nouvelle évangélisation et la lecture priante de l'Ecriture sainte

Dieu s'est communiqué à nous dans son Verbe fait chair. Cette Parole divine, entendue et célébrée dans la liturgie de l'Eglise, en particulier dans l'Eucharistie, fortifie intérieurement les fidèles et les rend capables d'un authentique témoignage évangélique dans leur vie quotidienne. Les pères synodaux souhaitent que la parole divine « devienne toujours plus le cœur de toute activité ecclésiale » (*Verbum Domini*, 1).

La porte de l'Ecriture sainte doit être ouverte à tous les croyants. Dans le contexte de la nouvelle évangélisation, toute occasion d'étudier l'Ecriture sainte doit être mis à disposition. L'Ecriture doit imprégner les homélie, la catéchèse et tous les efforts pour transmettre la foi.

Considérant la nécessité d'une familiarité avec la Parole de Dieu pour la nouvelle évangélisation et pour la croissance spirituelle des fidèles, le synode a encouragé les diocèses, les paroisses et les petites communautés chrétiennes à poursuivre une étude sérieuse de la Bible et à la *lectio divina* – lecture priée des Ecritures (cf. *Dei Verbum*, 21-22).

Proposition 12: Les documents de Vatican II

Les pères synodaux reconnaissent que l'enseignement de Vatican II est un instrument essentiel pour la transmission de la foi dans le contexte de la nouvelle évangélisation. Dans le même temps, ils considèrent que les documents du concile devraient être correctement lus et interprétés. Par conséquent, ils souhaitent manifester leur adhésion à la pensée du Saint-Père, le pape Benoît XVI, qui a indiqué le principe herméneutique de la réforme dans la continuité afin d'être en mesure de découvrir dans ces textes l'esprit authentique du concile. « Il y a l' »herméneutique de la réforme », du renouveau dans la continuité de l'unique sujet-Eglise, que le Seigneur nous a donné; c'est un sujet qui grandit dans le temps et qui se développe, restant cependant toujours le même, l'unique sujet du Peuple de Dieu en marche. [...] Mais partout, cette interprétation a représenté l'orientation qui a guidé la réception du Concile, une nouvelle vie s'est développée et des fruits nouveaux ont mûri.» (Benoît XVI, *Discours à la Curie romaine*, 22 Décembre 2005). De cette manière, il sera possible de répondre à la nécessité du renouveau requis par le monde moderne et, en même temps, de préserver fidèlement l'identité de la nature de l'Église et de sa mission.

II – LE CONTEXTE DU MINISTÈRE DE L'EGLISE AUJOURD'HUI

Proposition 13: Les défis de notre temps

La proclamation de la Bonne nouvelle dans divers contextes du monde, marqués par les processus de mondialisation et de sécularisation, présente différents défis à l'Eglise : parfois lors d'une persécution religieuse pure et simple, d'autres fois par l'indifférence, l'ingérence, la restriction ou le harcèlement généralisés.

L'Evangile offre une vision de la vie et du monde qui ne peut pas être imposée, mais seulement proposée, comme la Bonne nouvelle de l'amour gratuit de Dieu et de la paix. Son message de vérité et de beauté peut aider les gens à échapper à la solitude et au manque de sens dans lesquels les conditions de la société postmoderne les relèguent souvent. Par conséquent, les croyants doivent s'efforcer de montrer au monde la splendeur d'une humanité fondée sur le mystère du Christ. La religiosité populaire est importante, mais elle ne suffit pas; il faut faire plus pour aider à reconnaître le devoir de proclamer au monde les raisons de l'espérance chrétienne et de l'annoncer aux catholiques éloignés de l'Eglise, à ceux qui ne suivent pas le Christ, aux sectes et à ceux qui expérimentent différents types de spiritualités.

Proposition 14: Nouvelle évangélisation et réconciliation

Dans un monde brisé par les guerres et la violence, un monde blessé par un individualisme généralisé qui divise les êtres humains et les oppose les uns aux autres, l'Eglise doit calmement et résolument exercer son ministère de réconciliation. Dans l'esprit de la nouvelle évangélisation, l'Eglise entreprend cette tâche de réconciliation. Fidèle au message de Jésus, « détruisant la barrière qui les

separait » (Ep 2,14), l'Église doit faire un effort pour abattre les murs qui séparent les êtres humains. Avec son message d'amour, elle doit prêcher la nouveauté de l'évangile salvifique de notre Seigneur, qui est venu pour nous libérer de nos péchés et nous inviter à bâtir l'harmonie, la paix et la justice entre tous les peuples.

Proposition 15: Nouvelle évangélisation et droits de l'homme

Conformément à l'accent mis sur la dignité humaine par la nouvelle évangélisation, ce synode exhorte les législateurs, les enseignants et les autres personnes qui travaillent dans le domaine des sciences de l'homme à assurer le plein respect de la personne humaine dans les politiques et les pratiques publiques. Dans le même temps, toutes les possibilités doivent être prises dans diverses situations et associations locales pour articuler, défendre et protéger, à la fois en théorie et dans la pratique, ces droits découlant d'une compréhension adéquate de la personne humaine comme c'est exposé dans la loi naturelle.

Proposition 16: Liberté religieuse

Les pères synodaux réaffirment que la liberté religieuse est un droit de l'homme fondamental. Ce droit comprend la liberté de conscience et aussi la liberté de choisir librement sa religion. Nous sommes solidaires avec nos frères et sœurs de différentes parties du monde, qui souffrent du manque de liberté religieuse et même de la persécution.

Reconnaissant, d'une part, que le concile Vatican II est un instrument pour la nouvelle évangélisation et, d'autre part, la nécessité croissante de protéger la liberté religieuse des chrétiens du monde entier, les pères proposent un engagement renouvelé pour une plus large diffusion de l'enseignement de *Dignitatis humanae*. Ce renouvellement vise à affirmer et promouvoir la liberté religieuse pour les individus, les familles et les institutions afin de protéger le bien commun de tous. Cette liberté inclut le droit d'enseigner aux enfants la foi chrétienne, sans compromis sur ses principes, dans la famille et/ou à l'école.

Les pères proposent que le Saint-Père considère l'opportunité de créer une commission de dirigeants de l'Eglise, représentant différentes réalités de celle-ci à travers le monde, ou de confier cette tâche au Conseil pontifical Justice et Paix, pour répondre aux atteintes à la liberté religieuse et obtenir des informations précises afin de témoigner publiquement du droit fondamental à la liberté religieuse et à la liberté de conscience.

Proposition 17: Préambules de la foi et théologie de la crédibilité

Dans le contexte actuel de culture mondiale, de nombreux doutes et obstacles sont la cause d'un scepticisme diffus et introduisent de nouveaux paradigmes de pensée et de vie. Il est d'une importance capitale, pour une nouvelle évangélisation, de souligner le rôle des préambules de la foi. Il est nécessaire non seulement de montrer que la foi ne s'oppose pas à la raison, mais aussi de mettre en évidence un certain nombre de vérités et de réalités qui relèvent d'une anthropologie correcte, éclairée par la raison naturelle. Parmi celles-ci, la valeur de la loi naturelle et ses conséquences sur la société humaine tout entière. Les notions de « loi naturelle » et de « nature humaine » sont capables de démonstrations rationnelles, à la fois aux niveaux académique et populaire. Un tel développement et une telle entreprise intellectuels faciliteront le dialogue entre les fidèles et les personnes de bonne volonté, ouvrant un chemin vers la reconnaissance de l'existence d'un Dieu créateur et du message de Jésus-Christ rédempteur. Les pères synodaux demandent aux théologiens de développer une nouvelle apologétique de la pensée chrétienne, à savoir une théologie de la crédibilité adéquate à la nouvelle évangélisation.

Le synode appelle les théologiens à accepter les défis intellectuels de la nouvelle évangélisation et à y répondre en participant à la mission de l'Eglise qui est de proclamer à tous l'Evangile du Christ.

Proposition 18 : Nouvelle évangélisation et moyens de communication sociale

L'utilisation de moyens de communication sociale a un rôle important à jouer pour rejoindre chaque personne avec le message du salut. Dans ce domaine, en particulier dans le monde des communications électroniques, il est nécessaire que des chrétiens convaincus soient formés et préparés afin d'être capables de transmettre fidèlement le contenu de la foi et de la morale chrétienne. Ils doivent avoir la capacité d'utiliser à bon escient les langues et les instruments d'aujourd'hui qui sont disponibles pour la communication dans le village global. La forme la plus efficace de cette communication de la foi reste le partage du témoignage de vie, sans lequel aucun des efforts des « médias » ne se traduiront par une transmission efficace de l'Evangile. L'éducation à une utilisation rationnelle et constructive des médias sociaux est un instrument important pour la nouvelle évangélisation.

Proposition 19: Nouvelle évangélisation et développement humain

Le magistère pontifical, dans son enseignement social, a mis en évidence les liens théologiques, anthropologiques et pédagogiques entre, d'une part, l'évangélisation et, d'autre part, le développement et la liberté de la personne et de la société.

Aujourd'hui, il n'est pas possible de penser à la nouvelle évangélisation sans la proclamation de la liberté totale de l'homme par rapport à tout ce qui l'opprime, c'est-à-dire le péché et ses conséquences. Sans un engagement sérieux en faveur de la vie et de la justice et sans un changement des situations qui engendrent la pauvreté et l'exclusion (cf. *Sollicitudo rei socialis*, 36), il ne peut y avoir de progrès. Ceci est particulièrement vrai face aux défis de la mondialisation.

Proposition 20 : Nouvelle évangélisation et chemin de la beauté

Dans la nouvelle évangélisation, une attention particulière devrait être portée au chemin de la beauté : le Christ, le « bon berger » (cf. Jn 10,11) est la vérité en personne, le signe de la beauté révélée, qui se livre sans mesure. Il est important de témoigner aux jeunes qui suivent Jésus, non seulement de sa bonté et de sa vérité, mais aussi de la plénitude de sa beauté. Comme l'affirme saint Augustin : « Qu'aimons-nous qui ne soit beau ? » (*Confessions*, Livre IV, 13.20). La beauté nous attire vers l'amour, où Dieu nous révèle son visage dans lequel nous croyons. Dans cette lumière, les artistes se sentent interpellés par la nouvelle évangélisation et, en même temps, des communicateurs privilégiés de celle-ci.

Dans la formation des séminaristes, l'éducation à la beauté ne doit pas être négligée, ni l'éducation dans les arts sacrés comme nous le rappelle l'enseignement du concile Vatican II (cf. *Sacrosanctum Concilium*, 129). La beauté devrait toujours être une dimension particulière de la nouvelle évangélisation.

Il est nécessaire que l'Eglise soit vigilante dans le soin et dans la promotion de la qualité de l'art permis dans les espaces sacrés réservés aux célébrations liturgiques, en préservant sa beauté et la vérité de son expression.

Il est important pour la nouvelle évangélisation que l'Eglise soit présente dans tous les domaines de l'art afin de soutenir les artistes dans leur recherche de créativité, par sa présence spirituelle et pastorale, et de favoriser une véritable et vivante expérience spirituelle du salut qui devienne manifeste dans leur travail.

Proposition 21:Les migrants

De même que de nombreux pays ont largement bénéficié de la présence de personnes venant d'ailleurs, ainsi l'Eglise se nourrit de façon significative du témoignage et de l'œuvre évangélisatrice de beaucoup de ceux qui ont répondu à l'envoi en mission : « Allez dans le monde entier, proclamez l'Evangile à toute la création » (Mc 16, 15). Compte tenu des risques et des menaces qui pèsent sur la foi des peuples de migrants, il est important que l'Eglise leur apporte son soutien à travers un plan pastoral qui les implique avec leurs familles, et leur rappelle leur place importante dans la cellule vivante de la société et de l'Eglise domestique. Les paroisses devraient aider les migrants à s'intégrer dans la société et la communauté chrétienne.

Un plan pastoral de l'Eglise pour les migrants ne devrait pas seulement accueillir les migrants et promouvoir leur dignité humaine, mais, avant tout, les aider à s'intégrer dans la vie de l'Eglise, dans le respect de leurs rites et de leurs traditions ; ce plan devrait également aider à éviter que l'Eglise catholique ne les perde.

Les personnes immigrées ne sont pas seulement les destinataires, mais aussi les protagonistes de la proclamation de l'évangile dans le monde moderne. Face aux grands mouvements migratoires, il est important d'insister sur la centralité et la dignité de la personne, en particulier à la lumière de phénomènes graves comme le nouvel esclavage lié au trafic honteux d'êtres humains, en particulier des enfants, et la vente d'organes. Cette prise de conscience doit augmenter lorsqu'il s'agit de réfugiés, de personnes déplacées ou en mer, de nomades et de personnes sans domicile fixe.

Proposition 22 : La conversion

Le drame et l'intensité du choc antique entre le bien et le mal, entre la foi et la peur, devraient être présentés comme le fondement essentiel, un élément constitutif de l'appel à la conversion au Christ. Cette lutte se poursuit à un niveau naturel et surnaturel. « Mais étroite est la porte et resserré le chemin qui mène à la vie, et il en est peu qui le trouvent » (Mt 7, 14). De nombreux évêques ont parlé du besoin de renouvellement dans la sainteté de leur propre vie, s'ils veulent être des agents vraiment efficaces de la nouvelle évangélisation.

La nouvelle évangélisation requiert une conversion personnelle et communautaire, de nouvelles méthodes d'évangélisation et un renouvellement des structures pastorales, pour être en mesure de passer d'une stratégie pastorale de l'entretien à une posture pastorale qui soit vraiment missionnaire. La nouvelle évangélisation nous guide vers une authentique conversion pastorale qui nous pousse à des attitudes et des initiatives conduisant à des évaluations et des changements, dans la dynamique de structures pastorales qui ne répondent plus aux exigences évangéliques de l'époque actuelle.

Proposition 23: Sainteté et nouveaux évangélisateurs

L'appel universel à la sainteté est constitutif de la nouvelle évangélisation, qui voit dans les saints des modèles efficaces de la variété des formes dans lesquelles cette vocation peut être réalisée. Ce qui est commun dans les histoires variées de la sainteté est la suite du Christ ; cela s'exprime dans une vie de foi active dans la charité qui est une proclamation privilégiée de l'évangile.

Nous reconnaissions en Marie un modèle de sainteté qui se manifeste dans des actes d'amour allant jusqu'au don suprême de soi.

La sainteté est une part importante de tout engagement évangélisateur pour celui qui évangélise et pour le bien de ceux qui sont évangélisés.

Proposition 24 : Doctrine sociale de l'Eglise

Pour promouvoir une nouvelle évangélisation dans la société, il faudrait accorder une plus grande attention à la doctrine sociale de l'Eglise, en comprenant qu'il s'agit d'une annonce et d'un témoignage de foi, un moyen irremplaçable d'éducation dans la foi (cf. Caritas in veritate, 15). Cette adhésion à la doctrine sociale de l'Eglise doit imprégner le contenu de la catéchèse, l'éducation chrétienne, la formation des séminaristes et des religieuses, la formation permanente des évêques et des prêtres et surtout la formation des laïcs. Le Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise est une ressource précieuse pour la mise en œuvre de cette formation continue.

Proposition 25 : Scénarios urbains de la nouvelle évangélisation

L'Eglise reconnaît que les villes humaines et la culture qu'elles expriment, ainsi que les transformations qui s'y produisent, sont un lieu privilégié de la nouvelle évangélisation. Comprenant qu'elle est au service du dessein salvifique de Dieu, l'Eglise reconnaît que la « ville sainte, la nouvelle Jérusalem » (cf. Ap 21, 2-4) est, d'une certaine manière, déjà présente dans les réalités humaines. En mettant en pratique un plan pastoral urbain, l'Eglise veut identifier et comprendre les expériences, les langages et les styles de vie typiques des sociétés urbaines. Elle entend adapter ses célébrations liturgiques, ses expériences de vie communautaire et son exercice de la charité au contexte urbain, afin d'incarner l'Evangile dans la vie de tous les citoyens. L'Eglise sait également que dans de nombreuses villes, l'absence de Dieu est visible dans les nombreuses atteintes à la dignité humaine. Parmi celles-ci : la violence liée au trafic de drogue, toutes sortes de corruption, et bien d'autres crimes encore. Nous sommes convaincus que la proclamation de l'Evangile peut être le fondement pour restaurer la dignité de la vie humaine dans ces contextes urbains. C'est l'Evangile de Jésus, qui « est venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance » (Jn 10, 10).

III – REPONSES PASTORALES AUX CIRCONSTANCES ACTUELLES

Proposition 26 : Paroisses et autres réalités ecclésiales

Les évêques réunis en synode affirment que la paroisse continue d'être la première présence de l'Eglise dans les quartiers, le lieu et l'instrument de la vie chrétienne ; elle est en mesure d'offrir des occasions de dialogue entre les hommes, d'écoute et d'annonce de la parole de Dieu, et de proposer une catéchèse structurée, une formation à la charité, à la prière et à l'adoration, et des célébrations eucharistiques joyeuses. En outre, les pères synodaux souhaitent encourager les paroisses à trouver des moyens de mettre davantage l'accent sur l'évangélisation qui pourrait inclure des missions paroissiales, des programmes de renouvellement des paroisses et des retraites paroissiales. La présence et l'action évangélisatrice des associations, des mouvements et des autres réalités ecclésiales sont des stimulants utiles pour la réalisation de cette conversion pastorale. Les paroisses, comme les réalités ecclésiales traditionnelles et nouvelles, sont appelées à rendre visible ensemble la communion de l'Eglise particulière réunie autour de l'évêque.

Afin d'apporter à tous les peuples la Bonne nouvelle de Jésus, comme le requiert la nouvelle évangélisation, toutes les paroisses et leurs petites communautés devraient être des cellules vivantes, des lieux pour promouvoir la rencontre personnelle et communautaire avec le Christ, pour découvrir la richesse de la liturgie, pour donner une formation chrétienne initiale et permanente, et pour éduquer tous les fidèles dans la fraternité et la charité envers les pauvres en particulier.

Proposition 27 : L'éducation

« Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit » (Mt 28,19-20). L'éducation est une dimension constitutive de l'évangélisation. Proclamer Jésus-Christ ressuscité, c'est accompagner tous les êtres humains dans leur histoire personnelle, dans leur développement et dans leur vocation spirituelle. L'éducation doit, dans le même temps, promouvoir tout ce qui est vrai, bon et beau et qui est une dimension de la personne humaine, c'est-à-dire, éduquer l'esprit et les émotions à apprécier la réalité.

Les enfants, les adolescents et les jeunes ont le droit d'être évangélisés et éduqués. Les écoles et les universités catholiques répondent de cette façon à ce besoin. Les institutions publiques doivent reconnaître et soutenir ce droit.

Les écoles devraient aider les familles à initier les enfants à la beauté de la foi. Les écoles offrent une excellente occasion de transmettre la foi, ou du moins de la faire connaître.

Les pères synodaux sont reconnaissants pour le travail d'éducation effectué par des milliers d'enseignants, hommes et femmes, dans les institutions éducatives catholiques des cinq continents.

En raison du rôle singulier des enseignants, il est important qu'ils reçoivent une formation permanente dans l'exercice de leurs responsabilités.

Les écoles doivent être libres d'enseigner. Cette liberté est un droit inaliénable.

C'est pourquoi, afin de faire en sorte que nos institutions soient des agents de l'évangélisation et pas seulement des produits de l'évangélisation, le synode :

- encourage les institutions éducatives catholiques à faire tout leur possible pour préserver leur identité en tant qu'institutions ecclésiales,
- invite tous les enseignants à s'engager dans la responsabilité qui est la leur en tant que disciples baptisés de Jésus, en témoignant par leur vocation d'éducateurs,
- et prie instamment les Eglises particulières, les familles religieuses, et tous ceux qui ont une responsabilité dans les établissements d'enseignement, de faciliter la coresponsabilité des laïcs, en offrant une formation adéquate et un accompagnement dans ce sens.

Proposition 28: Catéchèse des adultes

On ne peut parler de nouvelle évangélisation si la catéchèse des adultes est inexistante, fragmentée, faible ou négligée. Lorsque ces failles existent, la pastorale est confrontée à un défi très sérieux.

Les étapes et les niveaux du catéchuménat de l'Eglise montrent comment, sur les plans biblique, catéchétique, spirituel et liturgique, l'histoire d'une personne et son chemin de foi peuvent être compris comme une vocation à travers sa relation avec Dieu (cf. *Evangelii nuntiandi*, 18; *Instrumentum laboris*, 92).

Dans tous ces aspects, le caractère public de la décision de la foi que prend le catéchumène, et qui se développe progressivement dans la communauté et dans le diocèse, a un impact positif sur tous les fidèles.

Proposition 29 : Catéchèse, catéchistes et catéchisme

Une bonne catéchèse est essentielle pour la nouvelle évangélisation. Le synode attire l'attention sur le service indispensable que rendent les catéchistes aux communautés ecclésiales et exprime sa profonde gratitude pour leur dévouement. Tous les catéchistes, qui sont en même temps des évangélisateurs, ont besoin d'être bien préparés. Tous les efforts doivent être faits, en fonction des possibilités locales, pour offrir aux catéchistes une formation ecclésiale solide, qui soit spirituelle, biblique, doctrinale et pédagogique. Le témoignage personnel de la foi est en soi une forme puissante de catéchèse.

Le Catéchisme de l'Eglise catholique et son Compendium sont, avant tout, une ressource pour l'enseignement de la foi et pour soutenir les adultes dans l'Eglise dans leur mission d'évangélisation et de catéchèse.

Selon la lettre apostolique *Ministeria quaedam* du Pape Paul VI, les Conférences épiscopales ont la possibilité de demander au Saint-Siège l'institution du ministère de catéchiste.

Proposition 30 : Théologie

La théologie comme science de la foi a une importance pour la nouvelle évangélisation. Les prêtres, les enseignants et les catéchistes doivent être formés dans des établissements d'enseignement supérieur. L'Eglise apprécie et encourage la recherche et l'enseignement de la théologie. La théologie scientifique a une place qui lui est propre dans l'université, où elle doit mener un dialogue entre la foi et les autres disciplines et le monde séculier. Les théologiens sont appelés à accomplir ce service dans le cadre de la mission salvifique de l'Eglise. Il est nécessaire qu'ils pensent et ressentent avec l'Eglise (*sentire cum Ecclesia*). Le synode propose que la nouvelle évangélisation soit considérée comme une dimension intégrale de la mission de chaque faculté de théologie et qu'un département d'études sur la nouvelle évangélisation soit mis en place dans les universités catholiques.

Proposition 31: Nouvelle évangélisation et option pour les pauvres

Le pape Benoît XVI enseigne que « Jésus s'identifie à ceux qui sont dans le besoin : les affamés, les assoiffés, les étrangers, ceux qui sont nus, les malades, les personnes qui sont en prison. « Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40). L'amour de Dieu et l'amour du prochain se fondent l'un dans l'autre : dans le plus petit, nous rencontrons Jésus lui-même et en Jésus nous rencontrons Dieu.» (Deus caritas est, 15).

Aujourd'hui, il y a de nouveaux pauvres et de nouveaux visages de la pauvreté : ceux qui ont faim ou qui sont sans-abri, les malades et les personnes abandonnées, les toxicomanes, les migrants, les personnes marginalisées, les réfugiés politiques ou « écologiques », les peuples indigènes. La crise économique actuelle affecte gravement les pauvres. Parmi les plus pauvres dans la société contemporaine, il faut considérer les victimes du manque de respect grave à la dignité inviolable de toute vie humaine innocente.

L'option préférentielle pour les pauvres nous conduit à aller chercher les pauvres et à travailler en leur nom pour qu'ils puissent se sentir chez eux dans l'Eglise. Ils sont à la fois les bénéficiaires et les acteurs de la nouvelle évangélisation.

Proposition 32: Les malades

La nouvelle évangélisation doit être toujours consciente du mystère pascal de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. Ce mystère fait la lumière sur la souffrance des personnes qui peuvent trouver dans la Croix du Christ la compréhension et l'acceptation du mystère de la souffrance qui leur donne l'espérance dans la vie à venir.

Dans les malades, les personnes qui souffrent ou qui sont handicapées et celles ayant des besoins particuliers, la souffrance du Christ est présente et a une force missionnaire. Pour les chrétiens, il doit toujours y avoir de la place pour les personnes qui souffrent et pour les malades. Ils ont besoin de notre sollicitude, mais nous recevons bien davantage de leur foi.

Grâce aux malades, le Christ éclaire son Eglise, afin que quiconque entre en contact avec eux voie se refléter la lumière du Christ. C'est pourquoi les malades jouent un rôle très important dans la nouvelle évangélisation.

Toutes les personnes qui sont en contact avec les malades doivent être conscientes de leur mission. Nous ne pouvons pas oublier, lorsque nous construisons de nouveaux hôpitaux, de veiller à ce qu'ils ne manquent pas d'un environnement réconfortant et d'un lieu de prière.

Proposition 33: Le sacrement de pénitence et la nouvelle évangélisation

Le sacrement de la pénitence et de la réconciliation est le lieu privilégié pour recevoir la miséricorde de Dieu et le pardon. C'est un lieu de guérison personnelle et communautaire. Dans ce sacrement, tous les baptisés font une nouvelle rencontre personnelle avec Jésus-Christ, et une nouvelle rencontre avec l'Eglise, qui favorisent une réconciliation totale à travers le pardon des péchés. Ici, le pénitent rencontre Jésus, et en même temps, on y fait l'expérience d'une meilleure connaissance de soi. Les pères synodaux demandent que ce sacrement soit mis à nouveau au centre de l'activité pastorale de l'Eglise.

Dans chaque diocèse, il faudrait qu'il y ait au moins un endroit en particulier qui soit consacré de façon permanente à la célébration de ce sacrement, où les prêtres soient toujours présents, pour permettre à tous les fidèles de faire l'expérience de la miséricorde de Dieu. Le sacrement doit être particulièrement disponible, même sur une base quotidienne, dans les lieux de pèlerinage et dans les églises spécialement désignées pour cela. La fidélité aux règles spécifiques qui régissent l'administration de ce sacrement est nécessaire. Chaque prêtre doit considérer le sacrement de pénitence comme une part essentielle de son ministère et de la nouvelle évangélisation et, dans chaque communauté paroissiale, un temps approprié doit être prévu pour entendre les confessions.

Proposition 34 : Dimanches et jours fériés

L'Eucharistie doit être la source et le sommet de la nouvelle évangélisation. Les pères synodaux exhortent tous les fidèles à renouveler leur compréhension et leur amour de la célébration eucharistique, où leurs vies sont transformées et unies à l'offrande que fait le Christ de sa propre vie à la gloire de Dieu le Père, pour le salut du monde entier.

Même s'il existe une tension entre le dimanche chrétien et le dimanche profane, ce jour doit être récupéré pour la nouvelle évangélisation, selon l'enseignement du bienheureux Jean-Paul II dans Dies Domini. Le dimanche, avec son caractère sacré particulier lié à la messe dominicale, doit être le centre de la vie catholique. La participation entière, consciente et active à la liturgie, de la part de toute la communauté, en est le but. L'année liturgique, avec ses fêtes, devrait être accompagnée d'un programme d'évangélisation, surtout à Noël et à Pâques.

Proposition 35 : Liturgie

La célébration digne de la sainte liturgie, cadeau le plus précieux de Dieu pour nous, est la source de la plus haute expression de notre vie dans le Christ (cf. Sacrosanctum Concilium, 10). Elle est, par conséquent, la première et la plus puissante expression de la nouvelle évangélisation. A travers la liturgie, Dieu désire manifester la beauté incomparable de son amour immense et éternel pour nous, et nous, en réponse à ce don, nous désirons offrir ce qu'il y a de plus beau dans notre prière à Dieu. Dans le merveilleux échange de la sainte liturgie, dans laquelle le ciel descend sur la terre, le salut est à portée de main, invitant à la repentance et à la conversion du cœur (cf. Mt 4,17; Mc 1,15).

L'évangélisation dans l'Eglise suppose une liturgie qui élève le cœur des hommes et des femmes vers Dieu. La liturgie n'est pas seulement une action humaine, mais une rencontre avec Dieu qui conduit à la contemplation et à l'amitié profonde avec Dieu. En ce sens, la liturgie de l'Eglise est la meilleure école de la foi.

Proposition 36 : Dimension spirituelle de la nouvelle évangélisation

L'agent principal de l'évangélisation, c'est l'Esprit Saint qui ouvre les coeurs et les convertit à Dieu. L'expérience de la rencontre avec le Seigneur Jésus, rendue possible par l'Esprit qui nous introduit dans la vie trinitaire, et accueillie dans un esprit d'adoration, de supplication et de louange, doit être fondamentale dans tous les aspects de la nouvelle évangélisation. C'est là la « dimension contemplative » de la nouvelle évangélisation qui se nourrit sans cesse de la prière, à commencer par la liturgie, en particulier l'Eucharistie, source et sommet de la vie de l'Eglise.

Par conséquent, nous proposons que la prière soit encouragée et enseignée dès la petite enfance. Les enfants et les jeunes doivent être éduqués dans la famille et dans les écoles à reconnaître la présence de Dieu dans leur vie, à le louer, à lui rendre grâce pour les dons reçus de lui et à prier l'Esprit-Saint de les guider.

Proposition 37: Le sacrement de la confirmation dans le contexte de la nouvelle évangélisation

Tous les fidèles reçoivent la mission d'évangéliser, au nom des sacrements du baptême et de la confirmation qu'ils ont reçus. Par ces sacrements, les fidèles sont marqués du sceau de l'Esprit Saint et sont appelés à participer au mystère de la Pentecôte. Par la Confirmation, les baptisés reçoivent la plénitude du Saint-Esprit, ses charismes, et le pouvoir de témoigner de l'Evangile ouvertement et avec courage.

Il est important qu'une catéchèse mystagogique accompagne la grâce de l'adoption filiale reçue au baptême ; elle doit souligner l'importance du don de l'Esprit Saint qui permet de participer pleinement au témoignage eucharistique de l'Eglise et à son influence dans toutes les sphères de la vie et de l'activité humaine.

C'est pourquoi une catéchèse appropriée et systématique avant la réception de ces sacrements est d'une importance primordiale.

Proposition 38 : Initiation chrétienne et nouvelle évangélisation

Le synode tient à préciser que l'initiation chrétienne est un élément crucial dans la nouvelle évangélisation ; c'est le moyen par lequel l'Eglise, en tant que mère, engendre ses enfants et se régénère. C'est pourquoi nous proposons que le processus traditionnel de l'initiation chrétienne, qui est souvent devenu une simple préparation approximative aux sacrements, soit partout pris en compte dans une perspective catéchuménale, donnant davantage de pertinence à une mystagogie permanente, et devenant ainsi une véritable initiation à la vie chrétienne à travers les sacrements. (Cf. Directoire général pour la Catéchèse, 91).

Dans cette perspective, il n'est pas sans conséquences qu'en dépit de leur unité théologique, les trois sacrements de l'initiation chrétienne révèlent des approches pastorales très diversifiées. Ces différences en fonction des communautés ecclésiales ne sont pas de nature doctrinale, mais d'ordre pastoral. Ce synode demande cependant que ce que le Saint-Père a affirmé dans *Sacramentum caritatis*, 18, stimule les diocèses et les Conférences épiscopales à revoir leurs pratiques de l'initiation chrétienne : « Concrètement, il est nécessaire de vérifier quelle pratique peut en réalité aider au mieux les fidèles à mettre au centre le sacrement de l'Eucharistie, comme réalité vers laquelle tend toute l'initiation » (*Sacramentum caritatis*, 18).

Proposition 39 : Piété populaire et nouvelle évangélisation

La piété populaire est un véritable lieu de rencontre avec le Christ, et elle exprime la dévotion du peuple chrétien envers la bienheureuse Vierge Marie et les saints. La nouvelle évangélisation reconnaît la valeur de ces expériences de foi et les encourage comme autant de façons de cultiver la vertu chrétienne.

Les pèlerinages et les sanctuaires sont un aspect important de la nouvelle évangélisation. Non seulement pour les millions de personnes qui continuent à faire ces pèlerinages, mais parce que cette forme de piété populaire, à notre époque, est particulièrement propice à la conversion et à la croissance de la foi. Il est donc important qu'un plan pastoral soit développé afin de bien accueillir les pèlerins pour leur permettre de vivre ce pèlerinage comme un véritable temps de grâce, selon leur désir profond.

Proposition 40 : Le Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation

Le synode remercie le Saint-Père pour la création du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation comme instrument au service des Eglises particulières, et demande que ce dicastère poursuive les débats synodaux par une étude plus approfondie et à travers le développement et la promotion de la nouvelle évangélisation.

Il demande également que l'on envisage, dans chaque conférence épiscopale, la création d'une commission dans le but de promouvoir l'étude et la diffusion du magistère pontifical en rapport avec les thèmes qui font partie de la nouvelle évangélisation. De cette façon, il sera possible de créer une forte collaboration entre les Eglises particulières et donc une plus grande efficacité dans la mise en œuvre de la nouvelle évangélisation.

IV – ACTEURS / PARTICIPANTS A LA NOUVELLE EVANGELISATION

Proposition 41 : Nouvelle évangélisation et Eglise particulière

L'Eglise particulière, dirigée par l'évêque, qui est aidé par des prêtres et des diacres, avec la collaboration des personnes consacrées et des laïcs, est le sujet de la nouvelle évangélisation. Il en est ainsi parce qu'en tout lieu l'Eglise particulière est la manifestation concrète de l'Eglise du Christ et, comme telle, elle initie, coordonne et réalise les actions pastorales qui mettent en œuvre la nouvelle évangélisation.

Dans l'Eglise, l'appel à la sainteté adressé à tous les baptisés retentit en les invitant à suivre le Christ et à se tourner avec amour et bienveillance vers tous les hommes, afin de discerner l'action de l'Esprit Saint en eux : « comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres. A ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jn 13, 34-35).

Dans les premières communautés chrétiennes, la communion était un élément constitutif de la vie de foi et nécessaire à l'évangélisation : ils avaient un seul cœur et un seul esprit. L'Eglise est communion, elle est la famille de Dieu.

L'Eglise permet à chacun de ses membres d'être conscients de sa responsabilité d'être comme le levain dans la pâte. De cette façon, « la foi opérant par la charité » (Ga 5, 6) deviendra, dans toutes ses dimensions, un témoignage contagieux pour le monde, offrant à chacun la possibilité de rencontrer le Christ et de devenir évangélisateur à son tour.

Il serait souhaitable que chaque Eglise particulière, quelles que soient les difficultés, développe le sens de la mission parmi ses fidèles, en coopérant avec les autres Eglises particulières.

Proposition 42 : Activité pastorale intégrée

Chaque Eglise particulière est la communauté de base de la mission de l'Eglise. Elle doit animer et mener une activité pastorale renouvelée, en mesure d'intégrer la variété des charismes, des ministères, des états de vie et des ressources. Toutes ces réalités doivent être coordonnées au sein d'un projet organique missionnaire, capable de communiquer la plénitude de la vie chrétienne à tout le monde, surtout à ceux qui se sentent loin de la sollicitude de l'Eglise. Une telle entreprise doit découler du dialogue et de la coopération entre toutes les composantes du diocèse, y compris les paroisses, les petites communautés chrétiennes, les communautés éducatives, les communautés de vie consacrée, les associations, les mouvements et l'ensemble des fidèles. Tout programme pastoral doit transmettre la vraie nouveauté de l'évangile et être centré sur la rencontre personnelle et vivante avec Jésus. Il faudrait également susciter chez tous les individus une adhésion généreuse de la foi, et une volonté d'accepter l'appel à être des témoins.

Proposition 43 : Dons hiérarchiques et charismatiques

Le Saint-Esprit guide l'Eglise dans son évangélisation missionnaire « grâce à la diversité des dons hiérarchiques et charismatiques » (Lumen gentium, 4). En fait, les diocèses sont « une portion du Peuple de Dieu confiée à un évêque [...] avec l'aide de son presbyterium » (Christus Dominus, 11), où les diverses réalités charismatiques reconnaissent l'autorité de l'évêque comme partie intégrante de leur propre action au service de la mission ecclésiale. L'évêque a la responsabilité de « porter un jugement sur l'authenticité de ces dons et sur leur usage bien ordonné » (Lumen gentium, 12), véritable ressource pour la vie et la mission de l'Eglise. Les dons hiérarchiques et les dons charismatiques, découlant de l'unique Esprit de Dieu, ne sont pas en concurrence mais plutôt co-essentiels à la vie de l'Eglise et à l'efficacité de son action missionnaire (cf. Jean-Paul II, Message aux participants au

Congrès mondial des mouvements ecclésiaux, le 27 mai 1998). La vie consacrée occupe une place particulière dans la dimension charismatique de l'Eglise (cf. *Mutuae relationes*, 34, *Rispartire da Cristo*, 32) ; à ce titre, pleinement insérée dans la communion ecclésiale, elle contribue avec ses dons propres à l'évangélisation missionnaire. Il faudrait faire des études aux niveaux diocésain et interdiocésain pour voir comment les dons charismatiques et les dons hiérarchiques sont capables de coopérer dans l'action pastorale et dans la vie spirituelle de l'Eglise.

Depuis Vatican II, la nouvelle évangélisation a grandement bénéficié du dynamisme des nouveaux mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles. Leur idéal de sainteté et d'unité a été source de nombreuses vocations missionnaires et d'initiatives remarquables. Le synode est conscient de ces réalités nouvelles et les encourage à utiliser leurs charismes, en étroite collaboration avec les diocèses et les communautés paroissiales, qui bénéficieront à leur tour de leur esprit missionnaire.

Proposition 44 : Nouvelle évangélisation en paroisse

La paroisse, dans et à travers l'ensemble de ses activités, doit stimuler ses membres pour qu'ils deviennent des acteurs de la nouvelle évangélisation, témoignant à la fois par leurs paroles et leur vie. C'est pourquoi il est important de se rappeler que la paroisse reste l'environnement habituel pour la vie spirituelle des paroissiens. Le synode encourage donc les visites paroissiales aux familles comme un moyen de renouveau de la paroisse. Il arrive parfois que celle-ci soit considérée uniquement comme un lieu pour des événements importants ou même comme un centre touristique.

Dans la même veine, les « agents pastoraux » dans les hôpitaux, les centres de jeunes, les usines, les prisons, etc. doivent garder à l'esprit que la nouvelle évangélisation doit avoir sa place dans ces lieux. L'Eglise doit en effet être présente dans ces lieux, puisque le Christ a montré sa préférence pour les personnes qui s'y trouvent. Autant qu'il est en leur pouvoir, toutes les Eglises sont donc exhortées à être ouvertes à cette mission, où qu'elles se trouvent.

Proposition 45 : Rôle des fidèles laïcs dans la nouvelle évangélisation

La vocation et la mission propre des fidèles laïcs est la transformation des structures terrestres, pour que tout comportement et toute activité humaine soient informés par l'Evangile. C'est la raison pour laquelle il est si important de guider les laïcs chrétiens dans une connaissance intime du Christ, afin de former leur conscience morale à travers leur vie dans le Christ. Le concile Vatican II identifie quatre aspects principaux de la mission des baptisés : le témoignage de vie, les œuvres de charité et de miséricorde, le renouvellement de l'ordre temporel et l'évangélisation directe (cf. *Lumen gentium*, *Apostolicam actuositatem*). De cette façon, ils seront en mesure de donner le témoignage d'une vie véritablement cohérente avec leur foi chrétienne, en tant que personnes individuelles et en tant que communauté.

Les laïcs coopèrent à l'œuvre d'évangélisation de l'Eglise, en tant que témoins et, en même temps, comme instruments vivants de la mission salvifique qu'ils partagent avec elle (cf. *Ad gentes*, 41). C'est pourquoi l'Eglise apprécie les dons que l'Esprit déploie chez tous les baptisés pour la construction du corps, et devrait donner des encouragements et une formation adéquate pour favoriser leur zèle apostolique dans la transmission de la foi.

Proposition 46 : Collaboration des hommes et des femmes dans l'Eglise

L'Eglise apprécie l'égale dignité, dans la société, des hommes et des femmes créés à l'image de Dieu et dans l'Eglise, en raison de leur vocation commune de baptisés dans le Christ.

Les pasteurs de l'Eglise ont reconnu les capacités spécifiques des femmes, tels que leur attention aux autres et leurs dons pour l'éducation et la compassion, tout particulièrement dans leur vocation de mères.

Les femmes sont témoins avec les hommes de l'Evangile de la vie grâce à leur dévouement à la transmission de la vie dans la famille. Ensemble, ils aident à garder la foi vivante. Le synode reconnaît qu'aujourd'hui, les femmes (laïques et religieuses) contribuent avec les hommes à la réflexion théologique à tous les niveaux et partagent des responsabilités pastorales avec eux dans de nouvelles voies, faisant ainsi avancer la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi.

Proposition 47 : Formation pour les évangélisateurs

Ce synode considère qu'il est nécessaire d'établir des centres de formation pour la nouvelle évangélisation, où les laïcs apprennent à parler de la personne du Christ d'une manière persuasive adaptée à notre temps et à des groupes spécifiques de personnes (jeunes, agnostiques, personnes âgées et ainsi de suite).

Le christocentrisme trinitaire (cf. Directoire général pour la Catéchèse, 98-100) est le critère le plus essentiel et fondamental pour la présentation du message de l'Evangile dans les trois temps de l'évangélisation, que ce soit pour la première annonce, la catéchèse ou la formation continue (cf. DGC, 60 -72). Tout l'enseignement et les ressources doivent être évalués dans cette optique.

Proposition 48 : La famille chrétienne

Instituée par le sacrement du mariage, la famille chrétienne comme Eglise domestique est le lieu et le premier acteur du don de la vie et de l'amour, de la transmission de la foi et de la formation de la personne humaine selon les valeurs de l'Evangile. En imitant le Christ, l'Eglise tout entière doit se consacrer à aider les familles dans la catéchèse des enfants et des jeunes. Dans de nombreux cas, les grands-parents ont un rôle très important.

Dans le même temps, la nouvelle évangélisation doit s'efforcer de répondre à d'importants problèmes pastoraux liés au mariage, comme le cas des divorcés remariés, la situation de leurs enfants, le sort des conjoints abandonnés, les couples qui vivent ensemble sans être mariés et la tendance de la société à redéfinir le mariage.

L'Eglise, avec une sollicitude maternelle et un esprit évangélique, doit chercher des réponses appropriées à ces situations, qui sont un aspect important de la nouvelle évangélisation.

Tout plan pastoral d'évangélisation devrait également inclure une invitation respectueuse, adressée à tous ceux qui vivent seuls, à faire l'expérience de Dieu dans la famille de l'Eglise.

Il est nécessaire d'enseigner comment vivre la sexualité humaine selon l'anthropologie chrétienne, à la fois avant et après le mariage.

Le synode dit son estime pour les familles qui quittent leur foyer pour être des évangélisateurs pour le Christ dans d'autres pays et cultures.

Proposition 49 : Dimension pastorale du ministère ordonné

Les pères du synode encouragent les évêques et les prêtres à connaître de façon plus personnelle les vies du peuple qu'ils servent. Les gens sont à la recherche de témoins authentiques et crédibles dans leurs évêques et leurs prêtres qui vivent et modèlissent la foi et la nouvelle évangélisation. L'évêque est un évangélisateur qui prêche par l'exemple et partage avec tous les baptisés la bénédiction d'être appelé à l'évangélisation.

La formation permanente du clergé sur la nouvelle évangélisation et les méthodes d'évangélisation dans le diocèse et la paroisse sont nécessaires afin d'apprendre des moyens efficaces pour mobiliser les laïcs à s'engager dans la nouvelle évangélisation. Nous invitons les évêques, principalement ceux qui sont responsables de la pastorale d'ensemble de l'Église, à élaborer un plan qui anime et accompagne d'une manière directe et personnelle l'œuvre pastorale du presbytère, le noyau décisif du leadership de la nouvelle évangélisation.

Face aux scandales touchant à la vie et au ministère sacerdotal, que nous regrettons profondément, nous proposons néanmoins que des remerciements et encouragements soient donnés pour le service fidèle de tant de prêtres et que des orientations pastorales soient données aux Églises particulières sur le plan pastoral presbytéral, qui doit être systématique et organisé et qui doit prendre en charge le renouvellement authentique de la vie et du ministère des prêtres, qui sont les principaux agents de la nouvelle évangélisation (cf. *Pastores dabo vobis*, 2).

Afin que les prêtres soient convenablement préparés pour le travail de la nouvelle évangélisation, le Synode souhaite que, dans leur formation, on prenne soin de les former à une spiritualité profonde, à une doctrine solide, à la capacité de communiquer dans la catéchèse et à la prise de conscience des phénomènes culturels modernes .

Les séminaires devraient se fixer comme objectif la nouvelle évangélisation, de sorte qu'elle devienne le thème récurrent et unificateur dans les programmes de formation humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale, dans l'ars celebrandi, dans l'homilétique et dans la célébration du sacrement de la Réconciliation, qui sont tous des parties très importantes de la nouvelle évangélisation.

Le Synode reconnaît et encourage le travail des diacres dont le ministère assure à l'Eglise un grand service. Des programmes de formations continues au sein du diocèse devraient également être disponibles pour les diacres.

Proposition 50 : Vie consacrée

La vie consacrée des hommes et des femmes a apporté une contribution très importante au travail de l'Eglise pour l'évangélisation à travers l'histoire.

En cette période de nouvelle évangélisation, le synode demande à tous les hommes et les femmes religieux et aux membres des instituts séculiers de vivre leur identité en tant que personnes consacrées radicalement et avec joie. Le témoignage d'une vie qui manifeste la primauté de Dieu et qui, au moyen de la vie courante, exprime la force humanisante de l'Évangile, est une puissante annonce du Règne de Dieu.

La vie consacrée, pleinement évangélique et évangélisatrice, en profonde communion avec les pasteurs de l'Eglise, dans la coresponsabilité avec les laïcs et dans la fidélité aux charismes respectifs, offrira une contribution significative à la nouvelle évangélisation.

Le synode demande aux Ordres et Congréations d'être pleinement disponibles pour aller vers les frontières géographiques, sociales et culturelles de l'évangélisation. Le synode invite les religieux à se déplacer vers le nouvel aréopage de la mission.

Parce que la nouvelle évangélisation est essentiellement une affaire spirituelle, le synode souligne également l'importance de la vie contemplative dans la transmission de la foi.

La tradition séculaire de la vie consacrée contemplative dans ses formes antérieures de vie communautaire stable de prière et de travail continue d'être une puissante source de grâce dans la vie et la mission de l'Église. Le synode espère que la nouvelle évangélisation entraînera beaucoup d'autres fidèles à adopter cette forme de vie.

Proposition 51 : Les jeunes et la nouvelle évangélisation

Dans la nouvelle évangélisation, les jeunes ne sont pas seulement l'avenir mais aussi le présent (et un don) dans l'Église. Ils ne sont pas seulement les bénéficiaires mais aussi des agents de l'évangélisation, en particulier auprès de leurs pairs. Les jeunes sont au stade de la recherche de la vérité et du sens de la vie, que Jésus, qui est la Vérité et leur ami, peut fournir.

Grâce à des adultes chrétiens exemplaires, aux saints, en particulier les jeunes saints, et aux ministres de la jeunesse engagés, l'Eglise est visible et crédible pour les jeunes. Il est nécessaire que les évangélisateurs rencontrent des jeunes et passent du temps avec eux, où qu'ils se trouvent, à la maison, à l'école ou dans la communauté chrétienne ; qu'ils leur proposent de suivre Jésus et les accompagnent dans ce chemin, les guident pour découvrir leur vocation dans la vie et dans l'Église.

Alors que les médias influencent grandement le bien-être physique, émotionnel, mental et spirituel de la jeunesse, l'Église, à travers la catéchèse et la pastorale des jeunes, s'efforce de leur donner les moyens de discerner entre le bien et le mal, de choisir les valeurs évangéliques par rapport aux valeurs mondaines, et de former de fermes convictions de foi.

Les célébrations des JMJ et Youcat sont des instruments spéciaux de la nouvelle évangélisation.

Proposition 52 : Dialogue oecuménique

La dimension oecuménique de l'engagement pour la nouvelle évangélisation doit être soulignée. Elle correspond à la prière du Seigneur Jésus « afin que tous soient un » (Jn 17, 23). La crédibilité de notre service de l'Évangile sera beaucoup plus grande si nous pouvons surmonter nos divisions. Tout en confirmant l'identité catholique et la communion, la nouvelle évangélisation promeut la collaboration oecuménique, ce qui démontre à quel point la foi donnée dans le baptême nous unit.

Les Pères synodaux sont reconnaissants pour le progrès du dialogue oecuménique depuis le Concile Vatican II. Malgré les difficultés passées, ce dialogue a été particulièrement illustré dans ce synode, par la participation du patriarche oecuménique Bartholomaios Ier, de l'archevêque de Canterbury, Rowan Williams et des délégués fraternels. Les Pères synodaux expriment leur désir que l'Église poursuive ses efforts sur cette voie de l'unité et de la charité.

Proposition 53 : Dialogue interreligieux

Le dialogue avec tous les croyants fait partie de la nouvelle évangélisation. L'Eglise invite en particulier les chrétiens à persévérer et à intensifier leurs relations avec les musulmans selon l'enseignement de la Déclaration Nostra Aetate. Malgré les difficultés, ce dialogue doit se poursuivre. Il dépend toujours de la formation adéquate des partenaires, de leur fondement ecclésial authentique comme chrétiens et d'une attitude de respect de la conscience des personnes et de la liberté religieuse pour tous.

Fidèle à l'enseignement de Vatican II, l'Eglise respecte les autres religions et leurs adeptes et elle est heureuse de collaborer avec eux dans la défense et la promotion de la dignité inviolable de chaque personne.

Proposition 54 : Dialogue entre la foi et la science

Le dialogue entre science et foi est un domaine essentiel dans la nouvelle évangélisation. D'une part, ce dialogue exige l'ouverture de la raison au mystère qui la transcende et une prise de conscience des limites fondamentales de la connaissance scientifique. D'autre part, il faut aussi une foi qui soit ouverte à la raison et aux résultats de la recherche scientifique.

Proposition 55 : Le Parvis des Gentils

Les communautés ecclésiales ouvrent une sorte de Parvis des Gentils où les croyants et non-croyants peuvent dialoguer sur des thèmes fondamentaux: les grandes valeurs de l'éthique, l'art et la science, et la recherche de la transcendance. Ce dialogue vise en particulier «ceux pour lesquels la religion est une chose étrangère, pour lesquels Dieu est inconnu et qui, pourtant, ne veulent pas être laissés simplement sans Dieu, mais plutôt être attirés près de lui, même s'il est inconnu» (Benoît XVI, Discours aux membres de la Curie romaine, 21 Décembre 2009). D'une façon particulière, les institutions d'enseignement catholiques pourraient promouvoir un tel dialogue, qui n'est jamais séparé de la «première annonce».

Proposition 56 : Au service de la création

L'intendance de la création sert aussi l'évangélisation à bien des égards. Il s'agit d'un témoignage de notre foi en la bonté de la création de Dieu. Cela démontre un sens de la solidarité avec tous ceux qui dépendent des biens de la création pour leur vie et leur subsistance. Cela montre une solidarité intergénérationnelle avec ceux qui viendront après nous, et c'est un témoignage clair de l'utilisation responsable et équitable des biens de la terre, notre maison commune.

Conclusion

Proposition 57 : La transmission de la foi chrétienne

« Vous serez mes témoins» (Actes 1,8). Dès le début, l'Eglise a compris sa responsabilité de transmettre la Bonne Nouvelle. La tâche de la nouvelle évangélisation, suivant en cela la tradition apostolique, est la transmission de la foi. Le Concile Vatican II nous rappelle que cette tâche est un processus complexe qui implique la foi et la vie de chaque chrétien.

Cette foi ne peut pas être transmise par une vie qui n'est pas modelée sur l'Evangile ou une vie dont le sens, la vérité et l'avenir ne sont pas fondés sur l'Evangile.

Pour cette raison, la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne appelle tous les croyants à renouveler leur foi et leur rencontre personnelle avec Jésus dans l'Eglise, à approfondir leur reconnaissance de la vérité de la foi et à la partager joyeusement.

Proposition 58 : Marie, l'Etoile de la Nouvelle évangélisation

Le Concile Vatican II a parlé de la Vierge Marie dans le cadre du mystère du Christ et de l'Eglise (Lumen Gentium 52-68) et elle a été déclarée par Paul VI « l'Etoile de l'Evangélisation ».

Elle est donc le modèle de la foi, de l'espérance et de la charité. Elle est la première aide qui conduit les disciples au Maître (cf. Jn 2). Dans la Chambre Haute, elle est la Mère des croyants (cf. Ac 1,14).

En tant que Mère du Rédempteur, Marie devient un témoin de l'amour de Dieu. Elle accomplit librement la volonté de Dieu. Elle est la femme forte, qui, avec Jean, reste au pied de la croix. Elle intercède toujours pour nous, et accompagne les fidèles dans leur voyage jusqu'à la croix du Christ ;

En tant que Mère et Reine, elle est un signe d'espérance pour les personnes qui souffrent ou qui sont dans le besoin. Aujourd'hui, elle est la « Missionnaire » qui va nous aider dans les difficultés de notre époque, et par sa proximité, elle ouvre les coeurs des hommes et des femmes à la foi.

Nous fixons notre regard sur Marie. Elle va nous aider à proclamer le message du salut à tous les hommes et les femmes de façon à ce qu'ils deviennent à leur tour des acteurs de l'évangélisation. Marie est la mère de l'Eglise. Par sa présence, puisse l'Eglise devenir la maison de beaucoup et la Mère de tous les peuples.

Traduction de Zenit, Hélène Ginabat avec Anne Kurian